

Marseille, le 22 mars 2017

## Lettre ouverte à

**Monsieur le Recteur de l'académie d'Aix Marseille,  
Monsieur le Président de l'Université,  
Monsieur le Directeur de l'ESPE d'Aix-Marseille**

Actuellement, l'offre de formation du master MEEF est en cours de préparation dans le cadre du plan quinquennal 2018-2022. Or, en cette période de crise de recrutement, où le nombre de démissions d'étudiants-stagiaires et de néo-titulaires augmente, les enjeux liés à la formation des futurs enseignants à l'ESPE sont très forts et la formation, son contenu et ses modalités, sont des éléments déterminants. Cependant les critiques sont nombreuses et vont s'amplifiant.

Depuis des années, les étudiants-stagiaires font état de la lourdeur de leur année de M2 qui se partage entre un stage en responsabilité dans l'établissement et une formation universitaire au sein de l'ESPE : au poids du contrôle continu des différentes UE du M2 s'ajoutent la pression pas toujours bienveillante à la validation et à la titularisation, mais également toutes les attentes du chef d'établissement, de l'équipe pédagogique et du tuteur de terrain chargé d'évaluer les étudiants-stagiaires.

Parallèlement à cette charge de travail et à cette pression qui font actuellement l'objet d'un suivi par le CHSCT Académique, les étudiants-stagiaires sont nombreux à formuler des critiques quant au contenu de la formation : la formation transversale, en particulier, semble inadaptée à leurs besoins et très inégale selon les groupes qui la coordonnent et la mettent en œuvre.

La diversité des profils de étudiants et des étudiants-stagiaires, issus de la licence, déjà détenteurs d'un Master ou d'un doctorat, issus d'autres secteurs d'activité et en reconversion, en changement de discipline ou de corps, anciens contractuels, etc., est en fait très insuffisamment prise en compte par la formation actuelle, la commission académique se contentant d'attribuer des dispenses au compte-goutte, sans réelle adaptation du contenu de la formation. Et que dire de ces étudiants qui, ayant raté le concours mais réussi leur M1 sont obligés de s'inscrire en M2 sans qu'une adaptation soit prévue si les effectifs ne sont pas suffisants (particulièrement dans le second degré) ? Ou de ceux qui, inscrits en DESU, car ayant partiellement validé le M2 ou ayant renouvelé leur stage, soulignent l'inadéquation des contenus ? Non contents de régler les frais d'inscription, ils doivent aussi s'acquitter de frais supplémentaires pour avoir le droit de suivre en parallèle les cours de préparation au concours dispensés dans un M1 qu'ils n'ont pas le droit de redoubler.

Les formateurs eux-mêmes se plaignent du manque de possibilités réelles de concertation dont ils bénéficient pour répondre aux attentes des étudiants, de la faiblesse des moyens dévolus à la diversification des formations pour prendre en compte la diversité des publics et de l'absence de prise en compte de l'ESPE de leurs propositions d'évolution de la formation.

Au regard de toutes ces critiques et de ces enjeux, il y a beaucoup d'attentes concernant le renouvellement de l'offre de formation et la réécriture des maquettes.

Lors de la présentation de l'offre haute de formation au cours du dernier conseil consultatif de l'ESPE le 6 février 2017, aucune des propositions formulées ne semble avoir été prise en compte pour la refonte de l'offre de formation ou la réécriture des maquettes. Pire, la formation transversale, dont les étudiants et les étudiants-stagiaires ne cessent de répéter qu'elle peine à convaincre, se trouverait renforcée par la mise en avant du référentiel de compétences professionnelles du stagiaire alors même que les étudiants-stagiaires attendent une meilleure prise en compte dans la formation des contextes de travail dans lesquels ils vont devoir agir. Ces contextes sont en effet fondamentalement marqués par le niveau d'enseignement, l'âge des apprenants, le milieu dont ils sont issus, l'écart plus ou moins marqué entre la culture scolaire sur laquelle se fondent les enseignements, au moyen des connaissances travaillées et des activités mises en œuvre, et les pratiques ou les codes familiaux. Pour être efficace, l'étude de ces contextes suppose une mise en fonction, en application, notamment dans la préparation et la situation de séquences en classe.

Voici un exemple : l'acquisition de compétences numériques nécessaires à l'exercice du métier. Actuellement, dans certains parcours, cet objectif est traité à partir des formations propres au parcours et les étudiants-stagiaires sont invités à tester des outils numériques dans le cadre de leur pratique professionnelle sur le terrain, ce qui répond à leurs attentes et contribue à la mise en cohérence de la formation et des stages. A l'inverse, dans le cadre de la formation transversale, les étudiants-stagiaires ne perçoivent pas l'intérêt de valider cette compétence sans lien avec les besoins du métier. L'ESPE

compte pourtant maintenir cet état de fait, les compétences numériques étant maintenues dans le cadre de la formation transversale du tronc commun des nouvelles maquettes, sans être déclinées dans les parcours disciplinaires.

Rien dans la rédaction de *l'offre haute de formation* ne peut laisser penser qu'il y aura une meilleure prise en compte de la diversité des publics accueillis en formation, ni que les attentes concernant la structure du master et la lourdeur des évaluations ont été entendues. Le projet de mise en place d'une note seuil sur le mémoire, sans interroger la place de son évaluation dans l'évaluation globale du master ni garantir un suivi régulier et de haut niveau, génère des inquiétudes auprès des étudiants-stagiaires.

Enfin à l'égard des contenus, les attentes fortes des étudiants concernant le M1 et la préparation au concours ne semblent pas entendues : les propositions de maquettes vont même dans le sens contraire en proposant de renforcer la part transversale et professionnelle du M1 au détriment de l'acquisition des savoirs scientifiques (disciplinaires et didactiques) nécessaires non seulement à l'obtention du concours mais aussi à l'étude du cœur du métier. Idem dans le cadre du M2 où l'on prévoit de retirer aux parcours disciplinaires les heures de suivi et d'encadrement de la rédaction du *mémoire professionnel* qui aurait vocation à devenir lui aussi transversal, au risque d'accentuer le côté formel et artificiel de l'exercice et sa distance avec l'activité professionnelle sur laquelle il devrait conduire l'étudiant-stagiaire à s'interroger.

Nous pourrions développer ainsi maints exemples qui montrent que l'orientation dans laquelle sont actuellement rédigées *l'offre haute de formation* et les maquettes du master sont à l'opposé des attentes des futurs enseignants et des besoins de l'institution. Les savoirs scientifiques, y compris ceux qui pourraient étayer la formation transversale aux métiers de l'éducation, sont évacués, les savoirs scolaires également. Cette orientation va à l'encontre de nombreux résultats de la recherche (voir par exemple les travaux du CNESEO sur les inégalités scolaires ou la conférence de consensus sur la différenciation pédagogique ou encore le dossier de la DEGESCO « Enseigner plus explicitement »).

Nous regrettons de ne pas trouver dans les instances de l'ESPE un espace de discussion suffisant pour pouvoir approfondir la réflexion sur les voies d'une formation des maîtres articulant mieux connaissances et compétences, savoirs et expérience professionnelle, formation théorique et pratique du terrain : toutes les réflexions ou interventions allant dans ce sens se heurtent à une fin de non-recevoir.

Pour toutes ces raisons, les syndicats de la FSU concernés par la formation des maîtres, s'adressent à vous pour demander des évolutions sensibles dans la préparation de *l'offre haute de formation* et des maquettes prévisionnelles afin que soient mieux pris en compte les besoins réels des étudiants, des étudiants-stagiaires ainsi que les enjeux multiples du système éducatif et des métiers de l'enseignement.

Nous demandons notamment que :

- Les maquettes de formation soient construites sur la base des savoirs nécessaires à l'exercice des métiers de l'éducation autant que des compétences mises en œuvre dans le métier. Savoirs universitaires, disciplinaires ou transversaux, savoirs scolaires, entrent au même titre que les savoirs issus de l'expérience et de l'exercice professionnel dans la construction d'une culture professionnelle partagée.
- Les évaluations soient moins nombreuses, ce qui permettrait aux étudiants et aux étudiants-stagiaires, dans le cadre d'un temps de formation identique, de se consacrer davantage à la réflexion collective et personnelle. La formation professionnelle doit viser le développement d'une posture réflexive, argumentée et étayée, par rapport à la pratique. C'est cet objectif qui doit être au cœur de l'évaluation.
- Le tronc commun, qui suscite l'incompréhension du fait de sa lourdeur (en temps, en crédits ECTS et de par son contenu), soit allégé. Si certains thèmes concernent en effet tous les futurs enseignants, il nous paraît essentiel de ne pas négliger les spécificités liées à l'âge des élèves, aux disciplines, etc..
- Les parcours proposés soient diversifiés et plus adaptés à la variété des situations. Tous les étudiants n'ont pas suivi la même voie avant de s'inscrire au concours ou à l'ESPE.
- Les formateurs puissent se nourrir de la diversité de leurs parcours personnels (enseignant du premier degré, du second degré, enseignants-chercheurs, etc) pour proposer des orientations qui pourront être discutées entre pairs au sein des instances de l'ESPE.

**Monsieur le Recteur, Monsieur le Président de l'Université, Monsieur le Directeur**, nous espérons que le temps qui nous sépare de la finalisation des nouvelles maquettes de formation sera mis à profit par tous les acteurs de la formation, universitaires, formateurs de l'ESPE, inspecteurs pédagogiques, tuteurs, professeurs de terrain, étudiants et étudiants-stagiaires, pour débattre sans tabou, sans interdit, des besoins en formation des futurs professeurs qui, recrutés et formés en 2019, auront à exercer leur métier jusqu'en 2061.

C'est pourquoi nous vous demandons de mettre en place des groupes de travail thématiques, co-pilotés par l'Université et le Rectorat, associant les différents acteurs, afin de nourrir la réflexion des instances de l'ESPE autour de ces questions et, à ces fins, de reporter les conseils consultatif et d'école prévus fin mai.

**Pour les syndicats de la FSU concernés par les questions de formation des maîtres**